

Contre le chômage et les licenciements : Indispensables 32 heures !

Depuis des années, patronat, lobbies libéraux et gouvernement ne cessent de saturer l'espace public français : il serait en effet indispensable d'augmenter le temps de travail. Pourtant les comparaisons internationales, notamment celles issues d'Eurostat, indiquent que la durée hebdomadaire du travail en France est supérieure d'une heure à celle de la moyenne de la zone euro et de deux à celle de 2019 en Allemagne ! Mais selon l'équation du "bon sens" qui voudrait que plus un-e salarié-e est au travail, plus il et elle crée de richesses, la solution à la crise serait donc que les salarié-es rattrapent les heures "non travaillées" du fait de l'arrêt de l'économie. Alors qu'une vague de plans sociaux est en train de submerger le pays, les intérêts économiques proposent encore et toujours d'allonger le temps de travail des salarié-es, y compris sur la durée totale de leur vie professionnelle.

Les 35h ont pourtant été bien plus efficaces pour faire baisser le chômage et relancer l'activité.

En Nouvelle Zélande, la première ministre a le projet de réduire le temps de travail à 4 jours par semaine et d'introduire de nouveaux jours fériés, sans baisse de salaire, pour relancer le tourisme et l'hôtellerie durement affectés par le coronavirus. En Allemagne, le puissant syndicat IG Metall revendique lui aussi ouvertement la semaine du 4 jours comme solution à la crise économique. Et il est des sociétés y compris multinationales pour penser que réduction du temps de travail rime aussi avec productivité et profits : s'inspirant de l'exemple de Microsoft au Japon, LDLC, société de distribution de matériel informatique de plus de mille salarié-es a décidé de faire le choix inverse à celui préconisé par le Medef en décidant unilatéralement que ses salarié-es travailleront 32h payées 35, soit 4 jours par semaine, à compter du 1er janvier 2021.

Surtout les 32h par semaine sans flexibilité, c'est du **temps personnel libéré** pour vaquer aux tâches domestiques et disposer de temps libre pour soi-même et les autres. Ce peut être aussi un **gain en terme de revenus**. Ainsi cela permet aux parents de garder leurs enfants sans devoir recourir à une aide extérieure payante. Tout cela contre un peu moins de marge bénéficiaire tout en créant des emplois. LDLC rejoint donc les entreprises qui ont déjà opté pour une réduction du temps de travail au bénéfice tant

des salarié-es que de leurs dirigeant-es, PME dans l'économie circulaire, entreprises de nettoyage ou encore sociétés d'assurances.

Tout le contraire des accords de performance collective qui sous le chantage du maintien (temporaire) de l'emploi permet d'obtenir la diminution des salaires ou l'augmentation du temps de travail, bref dégrader fortement les conditions de vie des salarié-es tout cela pour supprimer ensuite (voire en même temps) des emplois !

La réduction du temps de travail sans perte de salaire et sans flexibilité, **c'est donc du mieux vivre pour les salarié-es, c'est garder les salarié-es dans l'emploi et permettre à d'autres d'y accéder**, c'est donc moins de chômage, c'est une meilleure santé et donc des bénéfices pour l'entreprise. C'est surtout emprunter la voie du progrès social. **Tout est lié : réduire le temps de travail, c'est lutter contre le chômage, c'est réduire les inégalités sociales et la pauvreté, c'est réduire les dépenses de santé tout en alimentant la protection sociale et permettre des services publics de haut niveau.** Mais c'est réduire aussi les appétits financiers, c'est partager : tout l'inverse de la Macronie.

Alors que les plans sociaux s'enchaînent malgré des aides publiques conséquentes, il nous faut construire dans tous les lieux de travail le rapport de force pour un monde reposant sur la justice sociale, économique et écologique.

L'Union syndicale Solidaires s'engage et soutient pleinement toutes les mobilisations actuelles et à venir contre les licenciements et suppressions d'emploi, contre le chômage : **le 23 janvier prochain, le 4 février etc...**, avec les travailleuses des entreprises dont l'emploi est sacrifié en raison d'une crise dont ils et elles ne sont pas responsables, **faisons grève et manifestons massivement pour stopper l'hémorragie des licenciements, combattre le chômage et imposer le progrès social par la baisse drastique du temps de travail !**

Paris, le 18 janvier 2021